



COMMUNE DE
SAINTE-CROIX



GUIDE DU TRI

DES DÉCHETS



AMBASSADEUR

DU TRI

☎ 0800 1450 00

NUMÉRO GRATUIT • HEURES DE BUREAU • WWW.SAINTE-CROIX.CH



LA TAXE AU SAC, C'EST QUOI DÉJÀ ?

C'est l'obligation d'utiliser des sacs officiels taxés pour nos déchets ménagers.

La taxe encourage autant la Commune que ses habitants à recycler et à produire moins de déchets.

SACS OFFICIELS

Vous pouvez acheter des sacs officiels dans les commerces locaux.

Tout déchet ménager qui entre dans un sac officiel doit impérativement être mis dedans.

DÉPÔTS ILLICITES

Tout dépôt non conforme constaté fera l'objet d'une amende adaptée selon la gravité du cas.

Des contrôles sont effectués dans les écopoints et autres containers communaux afin de dénoncer les contrevenants.



À JETER DANS UN SAC OFFICIEL

- Les lingettes
- Les cartons souillés et/ou plastifiés
- Tous les emballages en plastique autre que le PET
- Les graisses solides, même végétales
- Les briques de lait et de jus de fruit
- Tout objet incinérable entrant dans le sac

Rappel : les lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes. Cela crée des bouchons et génère dégâts et inondations.



PENSEZ À TROQUER OU RÉPARER VOS OBJETS, AU LIEU DE LES JETER !

INFORMATIONS PRATIQUES



À RAPPORTER CHEZ LE COMMERÇANT

- Les médicaments
- Les piles
- Les ampoules spéciales
- Les bouteilles de lait
- Tous les emballages en plastique autre que le PET

Profitez de vos courses pour ramener vos déchets et emballages au point de vente, des containers adéquats sont à disposition.



À JETER DANS LE COMPOST

- Les épluchures
- Les plantes et les fleurs (sans pot)
- Les fruits et légumes gâtés
- Le marc de café avec filtre
- Les restes de repas
- Les coquilles d'œufs

Ne pas confondre biodégradable et compostable. Seuls les emballages munis du pictogramme ci-dessous peuvent y être jetés:



COMPOSTABLE

Si vous avez un jardin, n'hésitez pas à faire **votre propre compost**, cela vous donnera un terreau de haute valeur!



NOUS POUVONS RÉDUIRE
EFFICACEMENT NOS
DÉCHETS EN FAISANT
ATTENTION À CE QUE
NOUS ACHETONS, EN
TRIANTE, EN RECYCLANT
ET AINSI FAIRE DES
ÉCONOMIES!



AFIN DE DÉSENGORGER LES ÉCOPOINTS,
MERCI DE PRIVILÉGIER LE DÉPÔT DE
VOS DÉCHETS À LA DÉCHÈTERIE !

	URBAINS INCINÉRABLES		OBJETS ENCOMBRANTS
»	CONTAINERS COMMUNAUX	»	DÉCHÈTERIE
	Déchets incinérables (non recyclables) pouvant entrer dans un sac poubelle officiel : Emballages de lessive, papiers souillés, berlingots de boissons, plastiques, produits d'hygiène, etc.		Gros mobilier, moquettes, matelas, bois imprégné, sagex, skis, etc.
	COMPOSTABLES MÉNAGERS		COMPOSTABLES DE JARDIN
»	DÉCHÈTERIE	»	DÉCHÈTERIE
»	ECOPOINTS		
	Restes de cuisine et de repas, pain rassis, plantes, fruits et légumes gâtés, cendres de bois froides, etc.		Gazon, feuilles, tailles de haies, branchages, paille, etc.
	PAPIER-CARTON		
»	DÉCHÈTERIE		
»	ECOPOINTS		
	Journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques, tout le carton d'emballage, etc.		NON ADMIS : sacs d'aliments, berlingots, serviettes et nappes en papier, papiers souillés, cirés ou plastifiés, cartons de lessive, cabas de supermarché, cartons à pizza souillés (à jeter dans un sac officiel).



CES DÉCHETS-LÀ, J'EN FAIS QUOI ?

	VERRE		CAPSULES CAFÉ/THÉ
» DÉCHÈTERIE		» POINT DE VENTE	
» ECOPOINTS		» ECOPOINTS	
	Bouteilles et bocaux		
	PET		ALUMINIUM
» DÉCHÈTERIE		» DÉCHÈTERIE	
» ECOPOINTS		» ECOPOINTS	
» POINT DE VENTE			
	Bouteilles de boissons uniquement, avec le logo PET.		
	RAPPEL : pensez à écraser vos bouteilles.		
	NON ADMIS : bouteilles d'huile et de vinaigre, emballages de produits cosmétiques et lessives (à jeter dans un sac officiel).		Cannettes, tubes et barquettes. RAPPEL : pour différencier l'aluminium des matériaux ferreux : contrairement au fer, un produit en alu ne colle pas à l'aimant. NON ADMIS : emballages composites (alu-plastique, alu-carton).
	FER BLANC		OBJETS MÉTALLIQUES
» DÉCHÈTERIE		» DÉCHÈTERIE	
» ECOPOINTS			
	Boîtes de conserve.		
	NON ADMIS : peinture, sprays ou solvants entamés.		Tous les gros objets métalliques, sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique, etc.

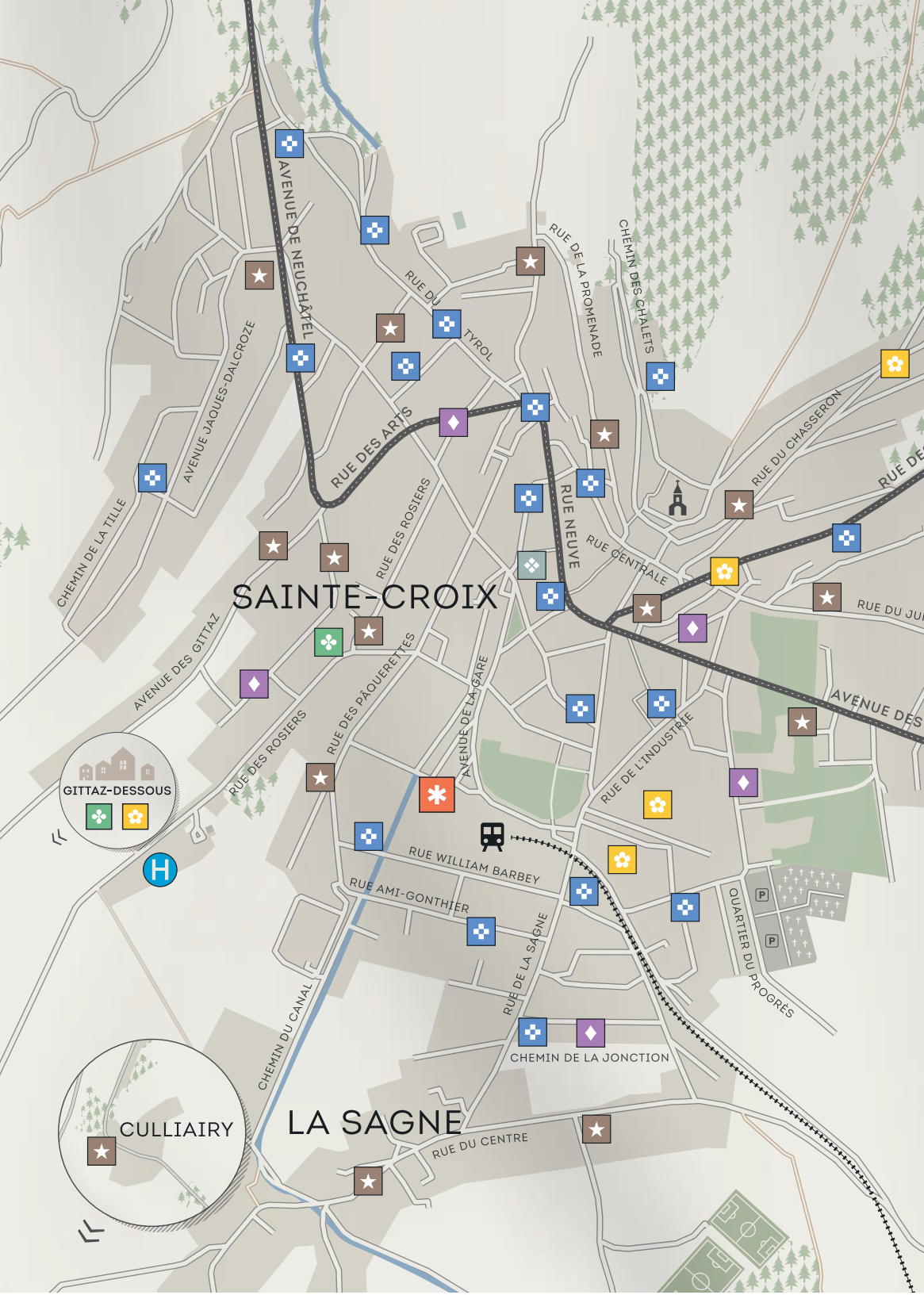


LES BRANCHAGES, FEUILLES
ET GAZON SONT À ÉVACUER
À LA DÉCHÈTERIE.

	TEXTILES		HUILES
» DÉCHÈTERIE		» DÉCHÈTERIE	
» CONTAINERS HABITS		» ECOPOINTS	
Vêtements, textiles et chaussures propres en bon état. Les textiles et les chaussures en bon état sont collectés par différentes œuvres d'entraide lors de tournées. NON ADMIS : vêtements inutilisables (à jeter dans un sac officiel).		Huiles végétales : friteuse, glycérine, salade. Huiles minérales : moteur et engrenage, vidange, hydraulique. NON ADMIS : flacons en plastique ayant contenu des huiles (à jeter dans un sac officiel).	
	MÉDICAMENTS		INERTES
» POINT DE VENTE		» DÉCHÈTERIE	
Ne pas jeter dans les WC / poubelles		Vitres, miroirs, gravats, plâtre, ciment.	
	APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES		
» POINT DE VENTE		RAPPEL : la récupération de ces appareils est financée par une taxe anticipée de recyclage (TAR), incluse dans le prix de vente. Vous pouvez donc les rapporter gratuitement dans tout commerce qui propose ce type d'appareils, ceci sans obligation d'achat.	
» DÉCHÈTERIE			
Appareils électroniques de loisir. Appareils informatiques et de communication. Appareils frigorifiques et de congélation. Petits et gros électroménagers. Luminaires. Outils électriques et électroniques.			

CES DÉCHETS-LÀ, J'EN FAIS QUOI ?

	PILES ET BATTERIES		AMPOULES ET NÉONS
» POINT DE VENTE		» POINT DE VENTE	
» DÉCHÈTERIE		» DÉCHÈTERIE	
Batteries de véhicule, piles, accumulateurs.		Ampoules, ampoules au mercure, néons, LEDs.	
	TERRE ET PIERRE		FAÏENCE ET TERRE CUITE
» DÉCHÈTERIE		» DÉCHÈTERIE	
		Vaisselle, pots de fleurs, briques, tuiles, etc.	
	BOIS		PNEUS
» DÉCHÈTERIE		» POINT DE VENTE	
Meubles en bois, armoires, tables, chaises. Bois de démolition, bois non souillé, chutes, etc.		» DÉCHÈTERIE, PAYANT	
	DÉCHETS SPÉCIAUX MÉNAGERS		
» POINT DE VENTE		RAPPEL : ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC. Ils doivent être neutralisés avant d'être éliminés.	
» DÉCHÈTERIE			
Peintures, solvants, sprays, aérosols, produits d'entretien, pesticides et engrais.			

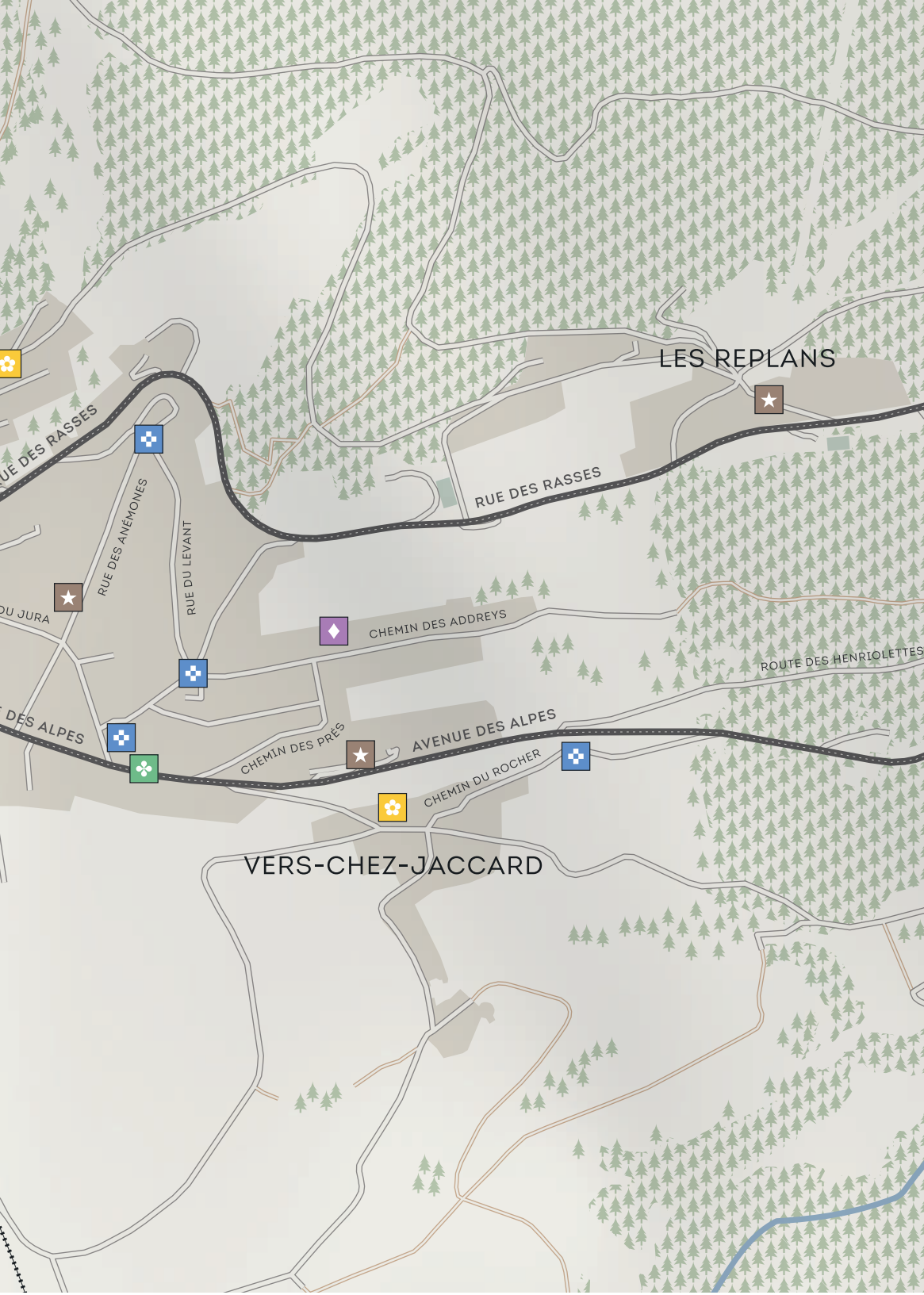


SAINTE-CROIX

LA SAGNE

CULLIAIRY

GITTAZ-DESSOUS



LES REPLANS

RUE DES RASSES

RUE DES RASSES

RUE DES ANÉMONES

RUE DU LEVANT

CHEMIN DES ADREYS

ROUTE DES HENRIOULETTES

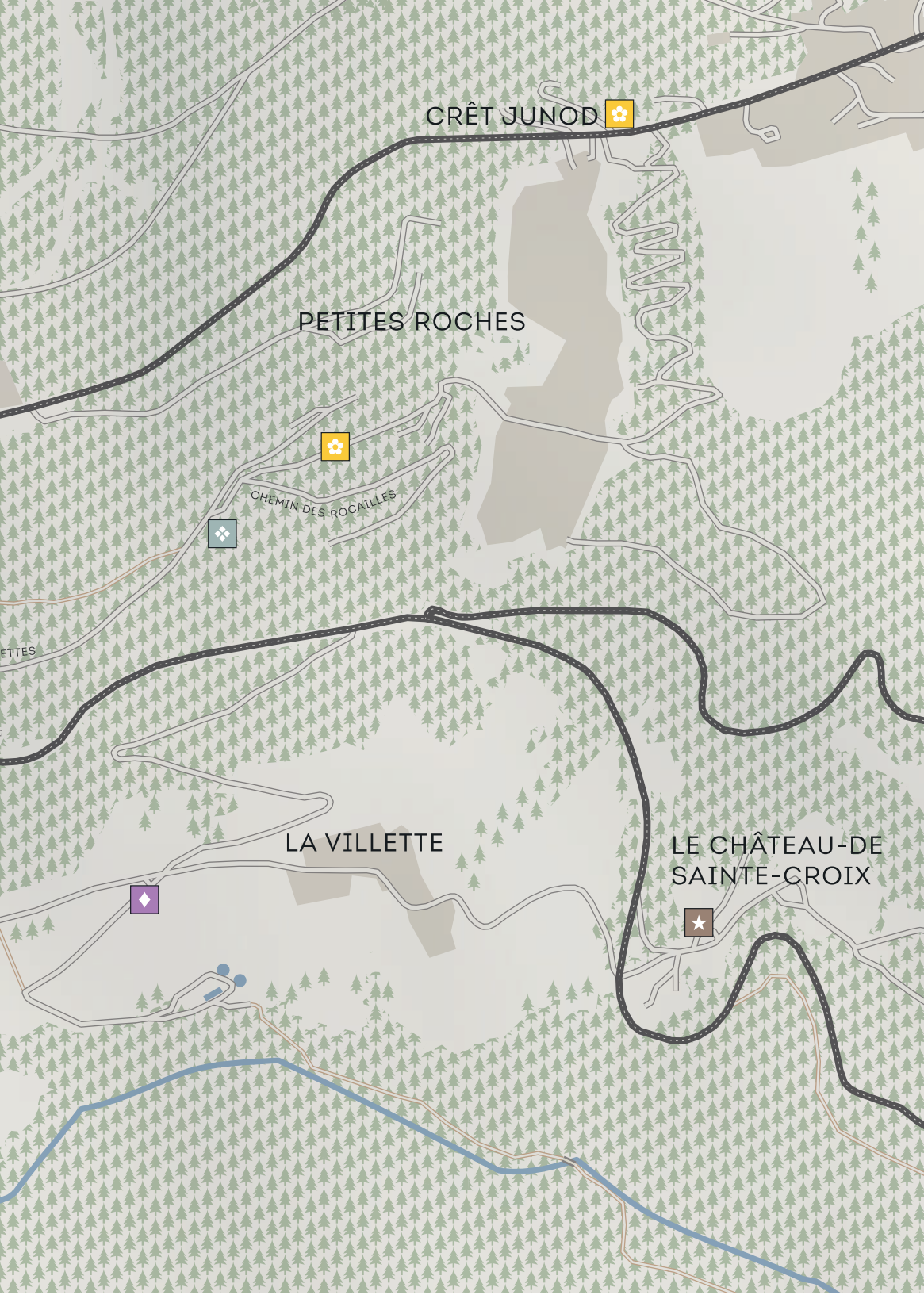
DES ALPES

CHEMIN DES PRÉS

AVENUE DES ALPES

CHEMIN DU ROCHER

VERS-CHEZ-JACCARD



CRÊT JUNOD



PETITES ROCHES



CHEMIN DES ROCAILLES



ETTES

LA VILLETTE



LE CHÂTEAU-DE
SAINTE-CROIX



EMPLACEMENTS DES ÉCOPOINTS



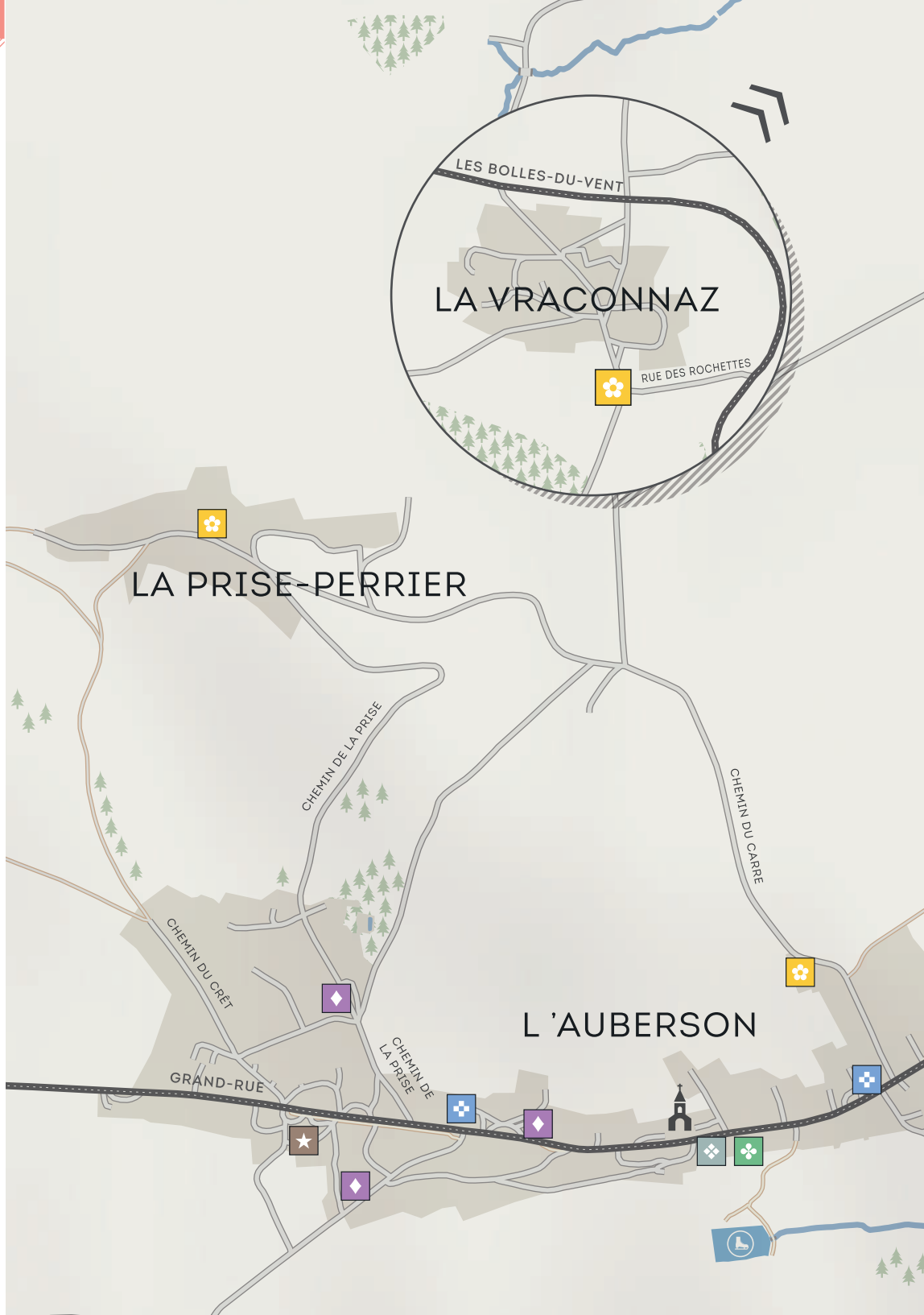
LÉGENDE

										
	✓									
	✓	✓								
	✓		✓							
	✓	✓	✓							
	✓	✓	✓	✓	✓					
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
										✓



ANNONCES D'OBJETS ENCOMBRANTS: 024 455 41 23

INSCRIPTION DÉTAILLÉE OBLIGATOIRE AU GUICHET
OU PAR TÉLÉPHONE. DATES DE RAMASSAGE SELON
CALENDRIER VISIBLE SUR WWW.SAINTE-CROIX.CH



LA VRACONNAZ

LA PRISE-PERRIER

L'AUBERSON



DÉCHÈTERIE





Tout dépôt d'un volume supérieur à 0.5 m³ sera facturé, selon les tarifs communaux en vigueur.

Le détail des tarifs et d'autres informations utiles se trouvent sur le site: www.sainte-croix.ch
> gestion des déchets.

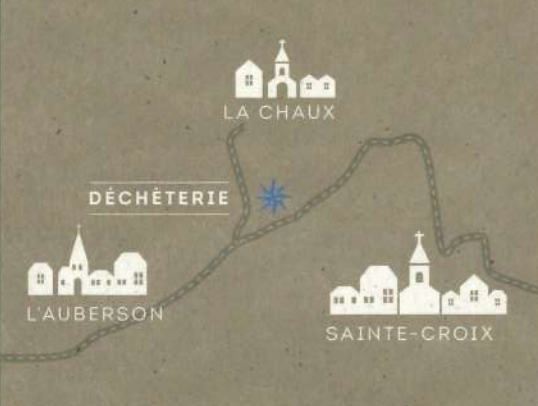
CONTACT DÉCHÈTERIE



+41 79 417 22 21



**SERVICE.TECHNIQUE
@SAINTE-CROIX.CH**

 DÉCHÈTERIE COMBE-DE-VILLE	HORAIRE D'OUVERTURE (Jours fériés exceptés)
 LA CHAUX DÉCHÈTERIE L'AUBERSON SAINTE-CROIX	LUNDI AU VENDREDI: 7H45 – 11H45 13H30 – 16H45 SAMEDI: HEURE D'ÉTÉ : 08H00 – 11H45 HEURE D'HIVER : 09H00 – 11H45